

# La Bondrée apivore

## *Pernis apivorus* (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A 072

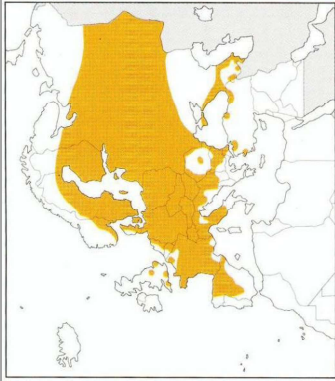
### Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Protection nationale : arrêté du 29 Octobre 2009
- Liste rouge nationale (2011) : Préoccupation mineure

### Description de l'espèce

La Bondrée est un rapace de taille moyenne ressemblant à la Buse variable. Comme pour les buses, la bondrée présente une importante variabilité de plumage rendant parfois difficile l'identification. Le cou est typiquement plus fin, la queue plus longue et les ailes, en vol plané, sont tenues de manière horizontale.

### Répartition en France et en Europe



Source : Beaman M. et Meade S. (1998) Guide encyclopédique des oiseaux du pédoncule occidental, éd Nathan, 371 p.

L'aire de répartition de la Bondrée apivore s'étend de la Péninsule Ibérique à la Russie en passant par l'Europe centrale. L'espèce est quasiment absente des îles britanniques et des pays méditerranéens comme la Grèce ou le Sud de l'Italie.

En France, l'espèce est bien répartie, principalement dans les zones tempérées.

Dans les années 1990, la bondrée était considérée plus abondante que la buse variable dans les grands massifs forestiers franciliens, jusqu'à ce que cette dernière progresse jusqu'à devenir plus commune. La population a été estimée en 1995 à 150 à 200

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Falconiformes
- Famille : Accipitridae



© Biotope – photographie prise hors site

couples nicheurs en Ile-de-France dont une vingtaine se trouvait dans le massif de Fontainebleau (Le Maréchal & Lesaffre, 2000).

### Biologie et Ecologie

#### Habitats

La bondrée apivore a des exigences assez marquées en terme d'habitat, et recherche la présence alternée des massifs boisés et de prairies. Toutes sortes de boisements (ripisylve, chênaie...) lui conviennent pour y établir son nid. Durant l'activité de chasse elle explore les terrains découverts et semi-boisés (lisières, clairières; pâtures; friches, ...).

#### Régime alimentaire

La Bondrée est un rapace essentiellement insectivore. Elle se nourrit principalement d'Hyménoptères (guêpes, bourdons, ...) et de leurs couvains. Cependant elle peut aussi capturer des grenouilles, lézards, coléoptères et petits mammifères.

#### Reproduction et activités

La ponte, presque toujours de 2 œufs, a lieu surtout dans la première quinzaine de juin, les éclosions, asynchrones, interviennent au début du mois de juillet, après 30-35 jours d'incubation. Les jeunes s'envolent au bout de 40 jours d'élevage aux alentours de la mi-août, jusqu'à début septembre pour les couples tardifs.

Les adultes passent leur temps à chasser discrètement dans les zones ouvertes qui peuvent être des lisières, des prairies pâturées, des clairières, à la recherche des nids d'Hyménoptères.

#### Migrations

La Bondrée apivore est un rapace migrateur transsaharien. Il n'est présent chez nous qu'entre le mois de mai (parfois avril) et septembre. La Bondrée apivore hiverne dans la zone forestière d'Afrique tropicale, de la Guinée à l'Angola et jusqu'en Afrique de Sud.

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs globaux

Plus de 75% des effectifs de l'espèce se reproduit en Europe dont les deux-tiers en Russie. Les effectifs reproducteurs du territoire de l'Union européenne sont localisés en Allemagne, en France et en Suède.

La Bondrée apivore est la quatrième espèce de rapace la plus répandue en France, après le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, la Buse variable *Buteo buteo* et l'Epervier d'Europe *Accipiter nisus*. Elle est également relativement abondante, puisque, hormis les trois espèces citées précédemment, seul le Milan noir *Milvus migrans* est plus abondant. Les effectifs français ne sont pas réellement connus, du fait de sa discrétion et de la brièveté de son séjour. Cependant elle est estimée entre 8 000 et 12 000 couples pour 110 000 à 160 000 au niveau européen. (Tucker et al., 1994). Peu de populations de Bondrée sont suivies en France, mais les effectifs sont apparemment stables (Thiollay & Bretagnolle, 2004).

### Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site

Cette espèce fréquente préférentiellement des mosaïques de milieux (boisements, coteaux et vallons) et niche dans les bois de taille diverse sur le site. 3 couples ont été recensés.

### Menaces

- Raréfaction des zones de chasse (prairies, pelouses et bocages) liée à la fermeture des milieux, la fauche répétée, la perte de l'élevage extensif...
- Diminution des populations d'insectes liée aux insecticides
- Perturbation des sites de nidification (travaux forestiers, loisirs...)
- Diminution du nombre d'arbres âgés

### Mesures de gestion conservatoire

Plusieurs types de mesures peuvent être favorables à l'espèce :

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Mettre en place des îlots de vieillissement et conserver du bois mort
- Irrégulariser et diversifier les boisements
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Diminuer l'utilisation d'intrants

### Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures sont favorables aux espèces forestières et bocagères